

NOUVEAU BULLETIN DE L'A.D.E.A.F.



ASSOCIATION POUR LE
DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT
DE L'ALLEMAND EN FRANCE

N° 143 JUIN 2020
3/ 2019-2020



SOMMAIRE DU N° 143 - MAI 2020

- 2 ● MOT DE LA PRÉSIDENTE
4 ● ÉDITORIAL

COMMUNICATIONS

- 5 ● CONGRÈS DES GERMANISTES, COLOGNE
6 ● LETTRE AU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *Ulrike Zahn*
7 ● NON À LA CERTIFICATION EN ANGLAIS
7 - COMMUNIQUÉ, *Bureau national*
8 - POSITION DE L'ADEAF, *Bureau national*

ACTUALITÉ

- 10 ● LES DIFFICULTÉS DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE, *La Rédaction*
12 ● LE FONDS CITOYEN FRANCO-ALLEMAND, *La Rédaction*
LES BRÈVES de *la Rédaction*
3 ● Brèves n° 1 21 ● Brève n° 4, brève
9 ● Brèves n° 2 écologique
11 ● Brèves n° 3 64 ● Brèves n° 5

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- 51 ● LES ÉTUDES D'ALLEMAND À L'HEURE DES PETITS EFFECTIFS : le revers positif de la médaille, *Vincent Balnat*
56 ● HOCHSCHULE. Une évolution sémantique et scientifique. htw saar, *Jean-François Bourret*
61 ● FORMATION PROFESSIONNELLE : la plateforme Go:Vet, *La Rédaction*

CULTURE - RECHERCHE - LECTURE

- 65 ● DIE LEIBNIZ-SOZIALTÄT DER WISSENSCHAFTEN e.V. ZU BERLIN, *Dorothee Röseberg, Wolfgang Küttler, Herbert Wöltge*
73 ● DES NOUVELLES DU FESTIVAL DU PREMIER ROMAN DE CHAMBÉRY, *Jean-Charles Margotton*
75 ● ÖSTERREICHISCHES DEUTSCH MACHT SCHULE, *Laurent Bornert*

MOBILITÉ

- 14 ● ON REPARTIRA !, *La Rédaction*

PÉDAGOGIE

- 16 ● DER SCHÖNE 27. SEPTEMBER, *Anne-Françoise et Jean-François Bourret*
19 ● DE NICE À DRESDE, DES ENSEIGNANTS CHercheurs dans l'air du temps, *La Rédaction*
21 ● PÉDAGOGIE COLLABORATIVE, *Rémy Danquin*

PROMOTION

- 26 ● DE LA SOCIOLOGIE ET DES STATISTIQUES : Quel discours pour convaincre, *Jean-François Bourret*
33 ● LANGUES ET EMPLOI 2019, *Solange Dubois*
46 ● BIBLIOGRAPHIE à la suite de l'article *Facteurs émotionnels et non-choix de l'allemand, Isabelle Jugé-Pini*

LES RÉGIONALES

- 77 ● AIX MARSEILLE : DLT DEUTSCH MIT SPAß UND SPANNUNG : - L'allemand dans notre région, - Évaluer coûte que coûte, *Christiane Bey*
82 ● AMIENS : 30e ANNIVERSAIRE DE LA CHUTE DU MUR DE BERLIN, *Josiane Carré et Monika Delafaye*
84 ● LYON : CR AG 2020, *Mélanie Gjusteen*
85 ● PONTARLIER : LA TRADUCTION AU SERVICE DES ÉCHANGES FRANCO-ALLEMANDS. Visite du musée Dornier, *ACFA Pontarlier*
89 ● PARIS : L'ADEAF au CIDJ, *Anne Bui*

ADEAF PRATIQUE

- 91 ● Bureau National
92-93 ● Bureaux Régionaux
94-95 ● Matériel promotionnel et bon de commande
96 ● Bulletin d'adhésion

Image de couverture :

Composition : Aloyse Bey

Crédits : - Photo by NeONBRAND on Unsplash
- AdobeStock_257007734
- Photo de Porapak Apichodilok provenant de Pexels
- PHOTO : © Olga_Gavrilova/Getty Images

MOT DE LA PRÉSIDENCE

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, nous sommes confinés, comme une grande partie de la population mondiale. Si cette épidémie nous met devant des inquiétudes et fonctionnements inédits, reléguant bien des questions quotidiennes et priorités anciennes en arrière-plan, elle nous a placés aussi devant de nouveaux défis.

Dès l'annonce de la fermeture des établissements scolaires, les enseignants parmi nous se sont vu attribuer la lourde tâche de l'enseignement à distance avec des organisations diverses et variées : CNED, environnement numérique du travail, classe virtuelle, ..., des choix à faire, des élèves à « accrocher », à suivre, à encourager... tout en sachant que pour un certain nombre, les conditions de travail à la maison n'étaient techniquement ou humainement pas faciles.

Nous savons que tous les professeurs ont fait leur possible pour leurs élèves, tout en suivant, le cas échéant, leurs propres enfants et en supportant le poids du confinement.

Pour aider ses adhérents, l'ADEAF a immédiatement mis son site¹ à disposition pour expliciter le cadre légal et partager des documents, leçons et idées. Que toutes celles et tous ceux qui y ont contribué soient chaleureusement remercié-e-s !

Notre liste de discussion n'était pas en reste et a permis de sortir de cet isolement que subissent souvent les professeurs d'allemand dans leur quotidien.

Plus que jamais, nous devons nous serrer les coudes, partager et mutualiser.

Même justifiée, l'annulation des voyages, échanges et mobilités individuelles a créé beaucoup de frustrations de part et d'autre et a laissé les collègues, les établissements, mais aussi nos partenaires voyagistes devant des incertitudes financières. Il convient ici de remercier l'OFAJ² pour sa réactivité et son aide dans le cadre de ses programmes.

Autre point crucial et douloureux, la **promotion de l'allemand** que ce soit pour la bi-langue ou la LV2. Confinement oblige, cette promotion n'a pas pu se faire dans de nombreux établissements et les craintes sur un recrutement plus faible que d'habitude nous préoccupent tous.

Ainsi, nous avons écrit au ministre de l'Éducation nationale en lui demandant d'intervenir auprès des rectorats, inspections d'académies et chefs d'établissements pour garantir l'accès à l'enseignement de l'allemand à tous les jeunes qui le souhaitent, sans en limiter le nombre, sans nombre obligatoire et sans regroupements anti-pédagogiques. Comme c'est actuellement le cas pour la LCA, nous demandons qu'une dotation fléchée soit mise en place pour garantir le maintien de l'allemand dans de bonnes conditions, sans des regroupements aberrants qui nuisent à la réputation de la matière ayant pour conséquence le déclin de celle-ci.

Nous rappelons cependant à tous nos adhérents confinés que plusieurs films de promotion de l'allemand sont disponibles sur notre chaîne youtube³.

1 - <https://adeaf.net/Continuite-pedagogique-college>

2 - <https://www.ofaj.org/actus/l-ofaj-face-au-covid-19.html>

3 - https://www.youtube.com/channel/UCss5_zBOJMBLBDvdTHuhe5g

Il est trop tôt pour savoir si les relations franco-allemandes sortiront renforcées de cette crise. Nous avons pu constater l'approche très différente de nos deux pays face au coronavirus et pouvons remercier l'Allemagne d'avoir accueilli et soigné nombre de nos malades en zone frontalière. Le moment est certainement venu de rappeler au président de la République et aux ministres chargés de l'éducation et de l'enseignement supérieur que le traité d'Aix-la-Chapelle exige un engagement fort au niveau de l'enseignement de nos deux langues, particulièrement dans la région du Grand Est, et que les dispositifs récents (certification obligatoire dans le supérieur exclusivement en anglais, sans tenir compte des autres langues vivantes étudiées à ce niveau) sont en parfaite contradiction avec cet engagement.


Par ailleurs, cette pandémie et l'état d'urgence ne doivent pas nous faire oublier nos autres combats et engagements, comme par exemple nos revendications quant à la réforme du lycée et Ces questions, aujourd'hui au second plan, ne sont pas pour autant oubliées et elles seront de nouveau d'actualité dès le retour à la normale.

À quelques semaines de la fin de l'année scolaire, sans savoir quand les établissements rouvriront leurs portes, quand nous pourrons reprendre une vie normale, nous ne pouvons que nous accrocher à l'espoir que cette épidémie soit vaincue et que vous restiez toutes et tous en bonne santé !

Ulrike Zahn, Présidente et Katrin Goldmann, vice-Présidente
presidence@adeaf.net
 07 82 32 65 03

BRÈVES 1

Lits de soins intensifs (Intensivbetten) pour 100 000 habitants

USA 34,7	Italie 12,5	Espagne 9,7
Allemagne 33,9	France 11,6	Japon 7,3
	Corée du Sud 10,6	Grande-Bretagne 6,6

Au 6 avril 2020, l'Allemagne avait reçu 198 malades de l'Union européenne, 120 de France, 44 d'Italie et 24 des Pays-Bas et à cette date, 58 places étaient encore disponibles aux soins intensifs dans les hôpitaux allemands.

Source: (Die Zeit, 26 mars 2020 p. 36 et ZEIT ONLINE zeit.de/wq/2020-14)

À partir du 3 avril, 15 000 membres de la Bundeswehr ont été mis à la disposition de communes et des Länder avec un délai de déploiement allant de 12 à 72 heures.



@AubbeStock_252123_143_

ÉDITORIAL

Pendant que nous travaillons sur notre numéro de printemps, les actrices et acteurs de la santé luttent pour nous. Plus tard, nous les consulterons pour choisir un thème qui sera traité dans notre revue en leur hommage.

« *Quand, pour la première fois, j'ai entendu parler de cette initiative de Maxime Gorki (demander à des écrivains de renom de faire le récit d'une même journée), je me suis émerveillé de son imagination et de son audace (infra p 19, note 1).* » Si nous avons étudié le poème de Thomas Brasch après le 19 février 2020, jour de la mort de Jean Daniel, nous aurions commencé par la citation de cet homme au « *destin d'écrivain du présent, ce drôle de métier de journaliste, royaume de l'éphémère*», tant il est vrai qu'une des qualités d'un texte littéraire du passé est d'avoir une résonance aujourd'hui. L'acquisition de compétences de communication dans la vie quotidienne et professionnelle ne dispense pas de s'exprimer pour éclairer le quotidien comme le professionnel. L'utilisation de textes littéraires dès les débuts de l'apprentissage d'une langue étrangère peut ainsi semer les germes de ces compétences humaines d'écoute, de souplesse, d'empathie, d'adaptabilité du discours à l'interlocuteur, de créativité, de patience, de compréhension, en un mot de tout élément au service de la relation humaine, ce que le monde de l'entreprise nomme les *soft skills*, qui font partie du facteur culturel dans la relation d'affaires.

Dans nos éditoriaux, nous évitons de jouer aux prophètes. Et pourtant, dans notre livraison d'octobre 2019, nous annoncions qu'à notre congrès d'Amiens, il se passerait quelque chose d'important le lundi 21 octobre de 13 h 30 à 14 h 15. Depuis, enrichis par la conférence d'Isabelle Jugé-Pini, instruits par les 1230 pages de l'étude du professeur de sociologie Bernard Lahire et de son équipe, encouragés par l'évocation réaliste et vigoureuse de Vincent Balnat concernant l'avenir des étudiants germanistes, nous approfondissons les bases de notre mission de promotion de l'enseignement de la langue allemande en France. En 2005, Eric Maurin et Sandra Mc Nally, alors respectivement directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris et économiste à la London School of Economics à Londres (*Le Monde*, 30 mars 2005) ont réalisé une étude¹ montrant que l'ouverture plus grande du bac, après les événements de Mai 68, a permis aux candidats de cette année-là de connaître une réussite sociale inédite. En 1968, le taux de réussite fut de l'ordre de 80 % au lieu de 60 % en 1967 et 1969. Les deux chercheurs ont montré les effets positifs de ces résultats exceptionnels des lauréats les plus vulnérables sur leurs études, leur professionnalisation et même sur certains indicateurs scolaires de leurs enfants de quinze ans. Plus d'un demi-siècle après, dans les circonstances d'aujourd'hui, la philosophe Claire Marin a répondu à la question de Nicolas Truong (*Le Monde*, 24 mars 2020) : « *Comment voyez-vous le monde d'après ?* » « *J'ai beaucoup de mal à l'imaginer, parce que, pour reprendre une image de Descartes, il a mille cotés* ». Nous n'en sommes pas plus loin, mais nous nous souvenons qu'il y a 52 ans, une bienveillance d'État a produit des fruits inattendus.

1 - Eric Maurin & Sandra Mc Nally « *Vive la Révolution* » *Les bénéfices de long terme de Mai 1968* La République des idées/Notes Cop. La République des Idées, mai 2005

CONGRÈS DES GERMANISTES À COLOGNE

et assemblée générale annuelle de l'ADEAF
21 et 22 octobre 2020

LES NOUVEAUX DÉFIS POUR L'ALLEMAND

Le congrès des germanistes avec l'AG 2020 de l'ADEAF aura lieu à Cologne à l'auberge de Jeunesse Köln-Riehl.

L'accès au congrès est réservé aux inscrits et invités.
Il n'est pas obligatoire d'être membre de l'association pour y participer.
Néanmoins les membres de l'ADEAF sont prioritaires.

● ● Dates

Lundi 21 et mardi 22 octobre 2020

(début des vacances de Toussaint).

Possibilité d'arrivée la veille et de prolonger le séjour.

● ● Lieu

Jugendherberge Köln-Riehl

An der Schanz 14,

50735 Köln,

<https://koeln-riehl.jugendherberge.de/jugendherbergen/koeln-riehl-451/portraet/>

Toutes les chambres ont une salle de bain privative.

● ● Programme

Le programme est en cours d'élaboration. Il sera régulièrement mis à jour sur le site.

- ▶ Lundi matin : assemblée générale de l'association
- ▶ Lundi après-midi et mardi matin : conférences et ateliers
- ▶ Mardi après-midi : programme culturel

En raison de la crise sanitaire actuelle, il ne nous est pas encore possible de donner des informations précises concernant les

● ● Prix¹

● ● Réservation / inscription

Toutes les informations sur les **modalités et les délais d'inscription** seront publiées sur **notre site** :
<https://adeaf.net/>

1- Pensez dès maintenant au co-voiturage !

DEMANDE DE SOUTIEN POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'ALLEMAND EN FRANCE

Orléans, le 18 avril 2020

Monsieur le Ministre,

L'association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France tient à vous exprimer ses plus grandes inquiétudes concernant la situation de l'enseignement de l'allemand à la rentrée 2020 dans les collèges.

La suspension des cours et le confinement actuels empêchent les professeurs d'allemand d'intervenir dans leurs établissements et les écoles élémentaires pour faire la promotion de l'allemand. La langue allemande souffrant, hélas, toujours de préjugés, ces interventions que les collègues font chaque année pour assurer les effectifs sont indispensables pour en rétablir une image plus réaliste et, donc, positive, d'autant que le message n'est souvent pas suffisamment porté ou partagé par l'institution, notamment les chefs d'établissements et les directeurs d'écoles.

Les dotations horaires non fléchées mènent de plus en plus souvent à des choix en défaveur de l'allemand de la part de l'institution. Le fait que la plupart des classes bilingues n'accordent plus que le statut de LV2 à l'allemand avec un horaire hebdomadaire de 2 h 30 au lieu de 3 h avant la réforme du collège en est bien la preuve.

Faut-il rappeler que la France manque encore terriblement de germanistes et que de nombreuses TPI et TPE ne sont pas en mesure d'entamer une relation commerciale avec l'Allemagne parce qu'elles n'ont pas ne serait-ce qu'un employé capable de faire un courriel ou de répondre au téléphone en allemand ?

Depuis les années soixante, la France et l'Allemagne ont toujours été les piliers de l'Europe. Plus que jamais, l'Europe a besoin de ces deux leaders, forts et unis, pour sortir de la crise sanitaire. Aussi bien pour l'entente entre les peuples que pour l'emploi en France, et même en Allemagne, il faut que bien plus de jeunes Français encore apprennent l'allemand.

Faut-il rappeler l'importance de la coopération franco-allemande et les textes des traités de l'Élysée et d'Aix-la-Chapelle s'engageant mutuellement à une plus grande diffusion de la langue du partenaire ?

Faut-il rappeler encore que ce sont bien les professeurs d'allemand qui sont en première ligne pour œuvrer à cet engagement et ce, malgré des conditions de travail souvent difficiles du fait d'un enseignement sur plusieurs établissements ? Cette année, la crise sanitaire ne leur permet pas de remplir cette mission.

Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès des instances académiques et chefs d'établissements pour garantir l'accès à l'enseignement de l'allemand à tous les jeunes qui le souhaitent, sans en limiter le nombre, sans nombre obligatoire et sans regroupements anti-pédagogiques (différents niveaux dans le même groupe). Comme c'est actuellement le cas pour la LCA, nous souhaitons qu'une dotation fléchée soit mise en place pour garantir le maintien de l'allemand dans de bonnes conditions, sans regroupement

pements aberrants qui nuisent à la réputation de la matière et qui ont donc pour conséquence le déclin de celle-ci.

Avec nous, tous les enseignant·e·s d'allemand attendent vos décisions en faveur de l'enseignement de la langue allemande dont la présence sur tout le territoire est de première importance pour notre nation. L'allemand ne doit pas devenir une victime collatérale de l'épidémie du Coronavirus.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations respectueuses.

Ulrike Zahn

Présidente de l'ADEAF

COMMUNIQUÉ DU 21 AVRIL - NON À LA CERTIFICATION OBLIGATOIRE EN ANGLAIS

NON à la certification obligatoire en anglais OUI à la certification obligatoire en langues vivantes

L'ADEAF dénonce

- La certification obligatoire en anglais promulguée et entérinée par l'arrêté paru au Journal officiel du 3 avril 2020 pour la licence, la licence professionnelle et le DUT et au décret paru au Journal officiel du 5 avril 2020 pour l'examen de BTS.
- La politique linguistique actuelle de la France qui aura pour conséquence un appauvrissement de l'offre plurilingue actuelle pour aller vers le tout anglais au détriment des autres langues.

L'ADEAF demande, en vertu de la promotion du plurilinguisme, et des articles 10 et 15 du Traité d'Aix-la-Chapelle du 22 janvier 2019

- une certification obligatoire en langues vivantes
- le renforcement de l'offre de certification sur tout le territoire national, dans toutes les langues étudiées
- une certification délivrée par un organisme public, gratuit et adossée au CERCL
- le respect des accords bilatéraux franco-allemands
- une certification en allemand dans les cursus bilingues, biculturels, et trans-frontaliers, dans les cursus ouverts aux échanges internationaux, affiliés ou non à l'Université franco-allemande.

Pour lire notre prise de position élaborée avec les renvois aux textes :
<https://adeaf.net/NON-A-LA-CERTIFICATION-OBLIGATOIRE-EN-ANGLAIS>

Pour le bureau national

Ulrike Zahn

Présidente de l'ADEAF

07 82 32 65 03

POSITION DE L'ADEAF

suite à L'ARRÊTÉ DU 3 AVRIL 2020 ET AU DÉCRET DU 5 AVRIL 2020 relatifs à
LA CERTIFICATION OBLIGATOIRE EN ANGLAIS
AU CYCLE 1 DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

NON A LA CERTIFICATION OBLIGATOIRE EN ANGLAIS
OUI A LA CERTIFICATION OBLIGATOIRE EN LANGUES VIVANTES

L'ADEAF alerte la communauté des professeurs d'allemand, des professeurs de langues et la société civile, et les parents d'élèves, et tous nos interlocuteurs, partenaires et amis, à propos de

LA CERTIFICATION OBLIGATOIRE EN ANGLAIS

promulguée et entérinée par l'arrêté¹ paru au Journal officiel du 3 avril 2020 pour la licence, la licence professionnelle et le DUT et au décret² paru au Journal officiel du 5 avril 2020 pour l'examen de BTS.

Le projet de loi de finances de septembre 2019, prévoit au chapitre 3, « 67 M€ pour améliorer les conditions de vie des étudiants », dont 3,1 M€ pour répondre aux besoins de certification obligatoire en anglais.

L'ADEAF attire l'attention sur l'ambiguïté formulée dans la stratégie du gouvernement en matière de commerce extérieur présentée à Roubaix le 23 février 2018 qui énonce **le développement des compétences en langues étrangères, notamment en anglais :**

« À terme, chaque étudiant [...] au plus tard en fin de licence aura passé un test de type Cambridge, IELTS, financé par l'État, et qui donnera donc un niveau reconnu partout à l'étranger. » — Édouard Philippe [...]

« À la fin de son parcours de 1er cycle d'enseignement supérieur (licence, licence professionnelle, BTS, DUT) chaque étudiant devra avoir passé un test de certification, reconnu internationalement, en langue anglaise. [...] Cette mesure gratuite pour les étudiants concernera à terme plus de 400 000 bénéficiaires ; son déploiement progressif s'étalera sur trois ans et concernera dans un premier temps les étudiants inscrits dans des formations préparant aux métiers liés au commerce extérieur ou ayant une dimension internationale. Elle s'appliquera à l'ensemble des étudiants à la rentrée 2022-2023. »³

1- Arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrrete/2020/4/3/ESRS1922076A/jo/texte>

2 - Décret n° 2020-398 du 5 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats à l'examen du brevet de technicien supérieur et modifiant le code de l'éducation : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?j-sessionid=773CBA1B940BA7551CA13CF9621B1930.tplgfr25s_2?cidTexte=JORFTEXT000041782400&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000041782286

3- Dossier de presse, loi de finances de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et l'Innovation, 26 septembre 2019, Chapitre 3 page 16

En vertu de la promotion du plurilinguisme et des articles 10 et 15⁴ du Traité d'Aix-la-Chapelle du 22 janvier 2019, l'ADEAF réclame :

- une certification obligatoire en langues vivantes
- une certification non restrictive, possible pour plusieurs langues étudiées
- une certification délivrée par un organisme public, gratuit et adossé au CERCL
- un respect des accords bilatéraux franco-allemands
- un renforcement de l'offre de certification sur tout le territoire national, dans toutes les langues étudiées, mais surtout en allemand dans les cursus bilingues, biculturels, et transfrontaliers, dans les cursus ouverts aux échanges internationaux, affiliés ou non à l'Université franco-allemande.

4 -Extraits du Traité d'Aix-la-Chapelle, 22 janvier 2019 :

Chapitre 3. Culture, enseignement, recherche et mobilité

Article 10 : « Les deux États rapprochent leurs systèmes éducatifs grâce au développement de l'apprentissage mutuel de la langue de l'autre, à l'adoption, conformément à leur organisation constitutionnelle, de stratégies visant à accroître le nombre d'élèves étudiant la langue du partenaire, à une action en faveur de la reconnaissance mutuelle des diplômes et à la mise en place d'outils d'excellence franco-allemands pour la recherche, la formation et l'enseignement professionnels, ainsi que de doubles programmes franco-allemands intégrés relevant de l'enseignement supérieur. »

Chapitre 4. Coopération régionale et transfrontalière

Article 15 : « Les deux États sont attachés à l'objectif du bilinguisme dans les territoires frontaliers et accordent leur soutien aux collectivités frontalières afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies appropriées. »

BRÈVES 2



*Oui, très bien.
Mais ça ne nous dit pas
qui s'occupera des
gariguettes ...*

Le 18 mars, le gouvernement du Schleswig-Holstein a décidé l'interdiction de l'arrivée de touristes sur son territoire.

Cette mesure frappe notamment les propriétaires de résidences secondaires. Certaines autorités locales avaient demandé que la mesure soit appliquée aussi à ceux qui étaient arrivés avant la décision officielle mais le ministre-président Daniel Günther ne les a pas suivies: « *Niemand wird aus der Wohnung geworfen* », précisa-t-il.

Die Zeit, 8 avril 2020 p.7